



Prévention de la violence, Cours de responsable d'unité

Durée:	1h 30min		
Objectifs de formation en lien:	2i) resp. 2h) Les participants connaissent les différentes formes de violence (psychique et physique) auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur quotidien scout ainsi que des possibilités pour les prévenir.		
Buts du module:	<ul style="list-style-type: none"> - Le participant reconnaît les différentes formes de violence au sein des scouts - Le participant peut approfondir un des trois thèmes: mobbing, violence physique ou rituels et traditions qui contiennent des violences. - Le participant connaît la notion d'abus sexuel et les cas limites - Le participant a la possibilité de signer lui-même la charte Mira. - Le participant connaît 3 méthodes pour transposer la prévention de la violence au sein de sa branche. - Les participants connaissent plusieurs points de contact. 		
Méthodes:	- Grand et petits groupes, discussions		
Littérature/Cudesch:	- Cudesch, brochure Responsable, chapitre Violences		
Matériel pour le module:	- Mindmap "Violences au sein des scouts", papier kraft, stylo indélébiles, chartes Mira, classeur cudesch, post-it, de quoi écrire, montre		
Matériel participants:	- De quoi écrire, bloc-notes		
Préparation:	- Découper du papier kraft, répartir les groupes par salle		
	<p>ATTENTION!!!! Annoncer à l'avance qu'il y aura un module à ce sujet, afin que chaque participant ait la possibilité de se désinscrire du module. Il se peut que le module lui-même ou des discussions qu'il peut susciter révèle des situations où des participants ou membres de l'équipe de formation ont été confrontés de quelque manière à des violences ou des abus sexuels. Si vous ne vous sentez pas à la hauteur de soutenir les personnes concernées, merci de vous adresser directement à la cellule de crise ou une structure spécialisée.</p>		
Temps	Programme / activité	Matériel / aide-mémoires	Qui
5'	<i>Introduction</i> selon contexte		
15'	<p><i>Partie principale</i> Brainstorming: Quelles formes de violence connaissez-vous au sein des scouts / de l'école? Desquelles auriez-vous entendu parler? Le mindmap Dimensions de la violence sert de complément (voir ci-dessous) Explications: Aux scouts, comme dans le monde, il existe beaucoup de différentes formes de violence. On devrait donc dans tous les cas se confronter avec le sujet. On peut grossièrement les répartir en violences physiques, psychique et sexuelles. Par la suite nous allons encore approfondir chacune de ces trois formes de violence. Les participants se répartissent dans les trois groupes selon leur intérêt.</p>	Papier kraft et stylos, post-its	2 moniteurs
jewells 30'	<p>Poste violence psychique (mobbing) Les participants réfléchissent s'ils se souviennent d'un cas de mobbing. Ils gardent la situation précisément en tête.</p> <p>Passer en revue l'aide-mémoire sur le mobbing ensemble. Régler les questions ouvertes.</p> <p>BILAN: La violence psychique a souvent lieu en secret, jusqu'à ce que l'équipe de responsables s'en rende compte, beaucoup de temps s'écoule. Il ne faudrait</p>	Aide-mémoire	1 moniteur
		Papier kraft avec mindmap	1 moniteur

35'	<p>cependant en aucun cas l'ignorer! Des tours de table lors des séances où on discute séparément des enfants et jeunes sont tout à fait possibles, on peut parler de stratégies d'action (qui demande à XY comment il va ? Qui prend éventuellement les fautifs à part pour les interroger ? etc.). De plus les responsables doivent aussi pouvoir s'exprimer sur leurs ressentis et leur état.</p> <p>Poste violence physique Le mindmap de l'introduction est passé en revue. Quels mots-clés désignent la violence physique? D'où part la violence ? (une seule personne ou groupe) Comment peut-on l'empêcher ? passer en revue le Cudesch, brochure "Responsable" au chapitre "Violence". Eventuellement lire le cas « agression » et en discuter. BILAN: La violence physique peut se manifester dans le travail avec des enfants et jeunes. Il est important de faire la part des choses entre une chamaillerie occasionnelle ou des cas plus graves et d'agir dans ces cas !</p> <p>Poste rituels et traditions contenant des violences Discussion et échange sur des cas de rituels et traditions contenant de la violence. Qui est acteur de la violence? Qui en souffre? Comment pourrait-on organiser ces rituels et traditions sans violence ? BILAN: Tous les rituels et traditions devraient être re-réfléchis ponctuellement. Il y a pleins de belles possibilités de vivre le scoutisme sans violence.</p> <p>Les trois groupes finissent par ce poste</p> <p>Poste prévention de l'abus sexuel Introduction: situation „retirer des tiques“ (voir ci-dessous). Un encadrant raconte « Zèbre qui a dix ans s'est fait piquer par une multitude de tiques. Dans la tente pharmacie, Philou, une responsable de 16 ans, les lui enlève, y compris près des parties génitales. A quoi doit-on faire attention ? (éventuellement des participants s'annoncent spontanément, le moniteur complète) Points à retenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zèbre peut, autant que possible retirer les tiques lui-même et choisir qui lui enlève les autres. • Nommer un homme et une femme en tant que responsables pour des soins. • Éventuellement avoir une tierce personne avec pour les soins, si une situation peut mener à des problèmes. <p>Prochaine situation: Zèbre se retire soudainement de plus en plus. Le soir tu vas le voir et lui demande ce qui se passe, il marmonne qu'il aimerait bien enlever lui-même la tique la prochaine fois. Tu demande ou Filou a du enlevé la tique, était-elle dans le dos inaccessible ? Il dit que : Non, non, c'est égal. Dans tous les cas je l'enlève moi-même la prochaine fois... Tu vois qu'il n'est pas à l'aise. Que se passe-t-il? Comment tu t'y prends ? Qu'est-ce qui est important ? Qu'est-ce que tu ne dois surtout pas faire ? Points à retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dis à Zèbre que la prochaine fois il a le droit de dire stop, si une situation le dérange. C'est ok s'il n'a pas aimé. C'est suffisant pour Zèbre. • Tu devrais par contre aborder la situation lors de la séance avec les responsables le soir et demander sans gêne ce qui s'est passé exactement. • Au lieu de parler de cas limite d'abus sexuel, il est plus important que vous en parliez ouvertement avec l'équipe. <p>Présenter la définition: „Nous parlons d'abus sexuels quand quelqu'un cherche sa propre excitation et satisfaction, sans que la partie adverse en soit informée et puisse y consentir de manière volontaire. Souvent une relation de dépendance ou soumission est utilisée.“ Dans cet exemple, cela signifierait:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un abus sexuel a lieu si Philou « profite » de la situation, l'amène de manière volontaire. Zèbre se trouve dans une relation de dépendance : 	1 moniteur 2-3 moniteurs
-----	---	---------------------------------------

	<p>différence d'âge, dépendance enfant- responsable.</p> <p>Pour finir: La situation est abordée lors de la séance des responsables. Qu'est-ce qu'elle doit faire maintenant selon toi?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si Philou prend conscience durant la situation, qu'elle enfreint éventuellement ici les limites de Zèbre, s'en excuse et cherche une autre solution, on parle d'un cas limite. Elle devrait parler de la situation de manière transparente et répondre aux questions des autres responsables de manière calme et honnête. <p>Une forme de la prévention: Les responsables sont en contact direct avec des enfants et des jeunes et protègent les enfants dans leur quotidien scout. Les responsables sont sensibilisés et se positionnent clairement contre toute forme d'abus sexuel. Plus nous avons conscience de situations délicates, moins il y aura de cas limites et d'abus sexuels ! C'est pourquoi, en tant que responsable, il serait bien de respecter les phrases suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Je respecte et je protège l'intégrité personnelle (physique, psychique et sexuelle) des enfants, des adolescents et des adultes de l'association. Je n'en tolère pas la transgression. 2. J'informe les responsables de notre organisation si l'intégrité personnelle d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte pourrait être en danger. 3. J'aide à la clarification d'un soupçon, si je suis moi-même mis en cause. <p>Correspond à la formulation de la charte mira 2011</p> <p>Voir aussi le Cudesch, Brochure "Responsable", Lire les règles pour camps mixtes</p>	
5'	<p><i>Conclusion</i></p> <p>On rend les participants attentifs sur le chapitre "Violences" dans le Cudesch, on leur explique qu'ils peuvent s'adresser à leur RG et/ou coach en cas de doutes.</p> <p>Fin</p>	1 moniteur

